

Forum National sur les Semences

Rapport de Réunion - Juillet 2006



Winnipeg 25-26 Juillet 2006

La cinquième réunion du Forum national sur les semences (FNS) s'est tenue à l'hôtel Fairmont à Winnipeg les 25 et 26 juillet 2006. Environ 35 membres et observateurs du Forum y ont assisté. Le Forum a révisé les rapports des Groupes de travail sur l'enregistrement de variété, la présence adventice et les végétaux ayant des caractères nouveaux et a discuté des étapes qui devraient être à venir pour chacun de ces dossiers. Les membres ont également considérés quels sujets supplémentaires qui devraient être présentés au FNS dans les mois à venir et a discuté du financement futur du Forum.

Groupe de travail sur l'enregistrement de variété

Dale Adolphe a présenté un bref survol des dénouements de la quatrième rencontre du Groupe de travail sur l'enregistrement de variété (GTEV) qui s'est tenue à Winnipeg le 25 avril. GTEV IV s'est concentré sur l'exploration des principaux éléments de la Proposition préliminaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour la modernisation de l'infrastructure réglementaire du Système d'enregistrement de variété, en particulier la proposition du rôle et de la composition des Groupes consultatifs spécifiques aux cultures (GCSC) et de quelle façon l'enregistrement à contrat fondée sur le risque devrait fonctionner.

Bien que le concept des GCSC a été fortement appuyé, le Groupe de travail a soulevé des préoccupations concernant la façon que seront financés ces groupes consultatifs et a souligné le besoin pour ces derniers de demeurer centrés sur les questions réglementaires afin de ne pas alourdir le système d'enregistrement de variété et ajouter de la valeur au développement de consensus où des changements sont garantis. Ils recommandent aussi que les GCSC doivent se rapporter directement à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et ne pas être une ramification du FNS.

La plupart des participants au GTEV IV ont exprimé leur appui à une expansion et une adaptation du système actuel d'enregistrement de variété en utilisant des évaluations du risque appropriées pour chaque espèce de culture. Il y a eu un accord généralisé à l'effet que l'enregistrement de variété à contrat ne devrait pas être un moyen de contourner l'enregistrement de variété basé sur la performance, c'est là que les GCSC devraient jouer un rôle en identifiant les facteurs de risque pour leur culture et qu'un comité d'enregistrement à contrat devrait être formé pour évaluer et fournir un avis sur les méthodes de contrôle, d'atténuation et gestion proposées par les demandeurs.

Glyn Chancey a fourni un survol de la proposition réglementaire de l'ACIA afin de moderniser l'infrastructure réglementaire de la semence, soulignant les secteurs qui ont été révisés pour inclure des commentaires provenant des intervenants, incluant l'apport reçu provenant de la réunion du GTEV IV. En respectant les GCSC, l'ACIA propose de les reconnaître officiellement, plutôt de leur demander de se rapporter au FNS.

Il a réitéré que les GCSC doivent avoir une représentation équilibrée parmi toute la chaîne de qualité et adhérer aux principes clés d'une consultation préconisée dans l'Initiative de réglementation intelligente. Pour l'enregistrement à contrat, l'ACIA propose de renforcer le respect et la conformité des responsables pour garantir que des mesures appropriées fondées sur le risque puissent être prises pour diminuer les effets négatifs potentiels et augmenter la capacité de gestion des variétés enregistrées à contrat par l'intermédiaire du développement d'un programme d'audit d'un tiers parti.

M. Chancey a rapporté que la proposition réglementaire devrait être émise bientôt pour une consultation publique. Cette étape de consultation officielle comprendra un cahier de travail aussi bien les réunions des intervenants en ligne. Suite à ce processus, l'ACIA prépare la publication des changements proposés dans la Gazette du Canada Partie 1 au cours de l'automne. Les préavis de la Gazette du Canada Partie 2 devraient alors suivre au printemps 2007, permettant de cette façon l'implantation des nouvelles réglementations.

Les membres du Forum ont alors discuté de l'approbation du rapport du GTEV IV et des étapes à venir. Quelques-uns ont fait mention qu'il y a toujours un travail à faire en lien avec l'objectif, le mandat et la composition des GCSC et de donner de la chair aux détails associés avec l'approche basée sur le risque pour l'enregistrement à contrat. En bout de ligne, le rapport du Groupe de travail a été accepté comme l'accomplissement des objectifs établis pour cette quatrième réunion. Les délégués de l'ACIA ont proposé de résumer au Forum un peu plus tard cet automne, les résultats des consultations à venir et ont indiqué que tous les commentaires supplémentaires sont bienvenus de la part du FNS concernant les termes de référence pour les GCSC et de quelle façon ils devraient être constitués. Pour ce dernier point, l'ACIA accepte de développer un "modèle" de GCSC pour stimuler des

Winnipeg 25-26 Juillet 2006

commentaires additionnels provenant du FNS plus tard cet automne.

Décision:

- **Le Forum accepte l'offre de l'ACIA de faire une mise à jour aux membres au sujet des résultats des consultations officielles lors de la réunion du FNS à l'automne. Les membres du FNS peuvent alors décider s'il y a quelque chose de plus à être présentée à ce sujet.**

Il y a eu par la suite, la révision d'un résumé chronologique des processus du Groupe de travail sur l'enregistrement de variété au cours des deux dernières années et on a discuté des leçons tirées. Des réflexions positives comprenaient les points suivants:

- le processus était ouvert et transparent et il est devenu plus inclusif à mesure qu'il évoluait;
- l'importance de la participation et les différents points de vue étaient bons;
- la participation de l'ACIA a été très constructive et aidante;
- les participants étaient prêts à discuter des questions et quelques consensus ont été atteints;
- les moyens fournis pour la réunion ont permis de structurer le forum pour la discussion et ont contribué au succès du processus.

Les améliorations suggérées comprenaient:

- enligner plus rapidement le processus et détailler le focus des réunions du Groupe de travail;
- l'objectif des réunions doit être clair et le comité de gestion devrait aider les Groupes de travail à demeurer dans la bonne direction avec leur mandat;
- il y a un besoin de s'assurer les Groupes de travail ont suffisamment de temps pour faire leur travail convenablement;
- faire plus d'effort pour présenter des sujets qui intéressent les participants (financement, manque d'intérêt parmi les composantes de la chaîne de qualité, planification de réunions bien à l'avance).

Décision:

- **Continuer de suivre le modèle du GTEV avec les autres groupes de travail en incorporant les améliorations suggérées pour rendre le processus plus expéditif et efficace.**

Groupe de travail sur la présence adventice

Bill Leask a révisé les dénouements de la réunion du Groupe de travail sur la présence adventice tenue le 7 mars 2006 à Ottawa. Il a également résumé au Forum, le travail du Groupe de travail sur la PA de la Fédération internationale de la semence dont il est membre.

Le Forum a accepté le rapport du Groupe de travail sur la PA issu de la réunion du 23 mars et la transmis à l'ACIA, Santé Canada et le portfolio du Groupe de travail sur la Présence adventice. À la mi-juillet, une réponse écrite coordonnée a été reçue de la part du Bureau de la biosécurité végétale, la Section des aliments pour animaux et la Division de la production végétale. Krista Thomas a fait une présentation résumant la réponse réglementaire, ce qui incluait une vue d'ensemble des initiatives actuelles de la réglementation canadienne sur la PA.

Il a été noté que la première réunion du Groupe de travail sur la PA du FNS fut un forum viable pour élever la sensibilisation parmi les intervenants au niveau de la complexité de ce sujet et cela a fourni une base pour un futur dialogue entre le gouvernement et l'industrie et des approches intégrées.

Les organismes canadiens de réglementation ont exploré de nouvelles approches pour les événements non approuvés. Ceci comprend l'harmonisation de la réglementation internationale, la reconnaissance mutuelle des révisions et des mesures étrangères afin de réduire le potentiel de cas de PA. Il y a deux options qui sont considérées comme les plus prometteuses à court terme par les organismes de biosécurité, soient les Modes de fonctionnement normalisé (MFN) et l'établissement de relation réglementaire internationale. L'ACIA et Santé Canada se sont engagés à publier leur MFN pour le matériel non approuvé qui est entré au Canada. Dans ce contexte, ils planifient d'explorer plus en détails une stratégie ciblée pour gérer les risques représentés par des événements non approuvés. Les organismes canadiens de réglementation continueront de bâtir des relations avec leurs homologues dans les pays importants et d'essayer de créer des mécanismes pour des stratégies harmonisées au niveau international pour la PA.

La présentation de l'ACIA a insisté sur le fait qu'aucune option unique n'abordera entièrement les préoccupations reliées à la

Forum National sur les Semences

Rapport de Réunion - Juillet 2006



Winnipeg 25-26 Juillet 2006

PA, cependant, plusieurs peuvent être des composantes utiles d'une approche globale pour gérer la PA.

Mme Thomas a étalé les restrictions de l'ACIA au sujet de la mise en place de seuils minimaux à des fins de sécurité, par contre, puisqu'il n'y a pas aucun mécanismes pour savoir qu'un certain pourcentage de PA est "sécuritaire" tandis qu'un pourcentage légèrement plus élevé de l'est pas et qu'en plus les organismes de réglementation ne possèdent pas les ressources pour établir un programme d'analyse afin de garantir que l'établissement de tout seuil minimum ne sera pas dépassé. Les délégués canadiens continuent de travailler autant de façon bilatérale qu'au niveau international afin de respecter les modes de fonctionnement normalisé pour l'évaluation du risque et la mise en application des mesures.

Le secteur de la politique réglementaire canadienne et internationale pour les événements non approuvés continuera d'évoluer. Les délégués de l'ACIA se sont engagés à garder le FNS informé et de continuer à faire des consultations pour de nouvelles approches possibles. La lettre de réponse des organismes de réglementation encourage également le FNS à continuer son travail sur la PA et considérer l'élargissement de ses efforts pour explorer les aspects de la question de PA.

Les membres du Forum ont exprimé leur appréciation pour la réponse du gouvernement et formulent leur appui aux efforts de l'ACIA et Santé Canada dans le Codex et autre sphère internationale. Les membres ont discuté à savoir si un mandat supplémentaire devrait être accordé au Groupe de travail pour discuter des sujets reliés à la PA pour les exportations canadiennes et/ou les aspects de responsabilité pour les événements non approuvés qui surviennent à l'intérieur du Canada. Dennis Stephens informe le Forum que le Conseil des grains du Canada se propose d'aller de l'avant avec une initiative reliée à la PA; bien que non spécifiquement centrée sur les intérêts du secteur des semences, ce travail impliquant de nombreux intervenants devrait aborder l'aspect de l'exportation de la PA et pourrait inclure aussi bien les préoccupations de responsabilité. Plusieurs membres ont parlé en faveur de connecter les préoccupations de l'industrie des semences dans l'initiative du Conseil des grains plutôt que faire renaître le Groupe de travail sur la PA à ce stade.

Décision:

- **Le FNS sur les semences travaillera en collaboration avec l'initiative du Conseil des grains du Canada (CGC), attribuant les perspectives appropriées sur la semence. Le forum maintiendra**

une 'surveillance des intérêts' concernant la PA et planifiera des mises à jour lors de la prochaine réunion et des rencontres à venir dans le but de suivre le progrès du travail du CGC aussi bien que les développements internationaux.

Groupe de travail sur les végétaux à caractères nouveaux (VCN)

Dale Adolphe a révisé les dénouements suite à la rencontre du Groupe de travail sur les VNC le 6 mars à Ottawa. Ce Groupe de travail en est arrivé avec des suggestions pour améliorer le processus de 'déclenchement' de VCN incluant une meilleure transparence, un mécanisme d'appel, un processus de détermination en deux étapes, une proposition pour l'évaluation ciblée de risque et un guichet unique pour les évaluations du risque des aliments de consommation humaine et animale et pour l'environnement.

Le Forum a accepté le rapport du Groupe de travail issu de la réunion de mars et l'a transmis à l'ACIA et Santé Canada pour leur considération. Une réponse conjointe a été reçue de la part du Bureau de la biosécurité végétale et de la Division des aliments pour animaux de l'ACIA et la Direction des aliments de Santé Canada. Krista Thomas a fait une présentation soulignant les principaux points de cette réponse. Elle a réitéré l'explication du nouveau déclenchement pour l'évaluation de sécurité environnementale telle la Partie V des règlements des semences qui a été fournie à la réunion du Groupe de travail et qui repose à la fois sur la "nouveauté" du caractère en question et l'impact potentiel de la plante dans l'environnement. Elle a aussi confirmé à nouveau le désir de l'ACIA d'assister les développeurs à s'assurer s'il le potentiel d'une nouvelle variété peut être soumis à la réglementation.

Le Bureau de la biosécurité végétale en consultation avec les autres organismes de réglementation internes à l'ACIA et Santé Canada prépare maintenant un document pour clarifier davantage le survol de la réglementation selon les *Règlements des semences* et pour présenter d'autres préoccupations soulevées par le Groupe de travail sur les VCN. Les délégués planifient consultation auprès de l'industrie à partir d'un document préliminaire d'orientation au début de l'année 2007. D'ici là, une consultation directe avec les divisions réglementaires séparées (Bureau de la biosécurité végétale, Division des aliments pour animaux et Direction des aliments) est nécessaire puisque les déclenchements réglementaires et les renseignements nécessaires varient entre elles et leurs programmes respectifs peuvent en être affectés.

La discussion a été centrée sur la façon dont le FNS peut aider au développement d'une directive et pourquoi il serait plus utile de convoquer une deuxième réunion du Groupe de travail ou avoir un nombre limité de membres du FNS fournissant des infos pour une première version du document de l'ACIA. Il a été suggéré qu'un sous-comité technique du Groupe de travail sur les VCN pourrait être formé pour aider à clarifier le genre de renseignements que les sélectionneurs et autres intervenants du secteur des semences aimeraient retrouver dans ce document. L'harmonisation des exigences réglementaires et/ou un guichet unique a aussi été établi comme une priorité.

Décisions:

- **Le Comité de gestion préparera une lettre provenant du FNS pour remercier les délégués des trois secteurs réglementaires pour leur réponse rapide et constructive et pour les féliciter de leurs efforts d'aborder les préoccupations face aux VCN et ce d'une manière coordonnée et coopérative.**
- **Un petit groupe (comité technique) sera formé pour fournir des renseignements additionnels au Bureau de la biosécurité végétale à mesure que le document d'orientation est écrit et modifié. Les membres du Forum devraient informer le Comité de gestion s'ils désirent être impliqués directement dans le groupe.**
- **Une mise à jour sur les questions des VCN sera incluse dans l'ordre du jour de la prochaine réunion du Forum lors de laquelle une décision pourra être prise à savoir s'il y a lieu/quand convoquer tout le groupe de travail sur les VCN afin de réviser la version préliminaire du document d'orientation et de faire un suivi sur quelques-uns des sujets de discussion future identifiés à la réunion de mars.**

Sujets à l'ordre du jour

Afin de s'assurer que les activités du FNS puissent refléter les priorités et les préoccupations du secteur, le processus d'orientation du Forum requière une opportunité annuelle pour les intervenants et organismes de réglementation pour soumettre des sujets à considérer comme prioritaires pour un travail à venir du FNS. En réponse à une lettre d'invitation expédiée plus tôt cet été, 19 sujets ont été identifiés. Le comité exécutif a fait une présélection des sujets soumis pour évaluer s'ils rencontrent les critères suivants:

- le sujet est relié à/affecte la législation des semences et/ou la réglementation;
- représente un intérêt à la fois pour la chaîne de qualité et ceux qui réglementent;
- est appropriée au rôle et au travail du FNS; et,
- ne constitue pas un dédoublement ou est en conflit avec le mandat des autres organismes.

La plupart des sujets ont rencontré les critères et les participants à la réunion ont été invités à prioriser ceux qu'ils croyaient mériter des mesures immédiates. Les délégués de l'ACIA ont ajouté quatre autres sujets à la liste. Le secrétariat a classifié les résultats de l'exercice de prioriser et a rapporté que les sujets venant en tête de liste se retrouvaient dans trois groupes: (1) Modernisation des Lois et règlements reliés aux semences, (2) Aspects techniques/réglementaires de la Loi actuelle sur les semences et (3) Innovation.

À l'intérieur de ces regroupements, des secteurs spécifiques de préoccupations ont été abordés dont:

- le besoin d'avoir une révision horizontale des Lois et règlements des semences, aliments pour animaux et grains avec un point de vue identifiant les incompatibilités et les facteurs favorisant le développement et la production de produits à valeur ajoutée;
- le besoin de réviser les procédures d'annulation de l'enregistrement;
- une révision rapide de préférence des Tableaux de classement de l'Ordre des semences de mauvaises herbes;
- la semence ne provenant pas du Canada étant mélangée avec la semence canadienne et alors étiquetée comme "Produit du Canada";
- l'utilisation de noms de variété pour la semence ordinaire;
- les changements potentiels au Programme d'échantillonneur agréé;
- l'avenir des programmes de certification de la semence basés sur la classification;
- la réévaluation du but de la définition de VCN;
- le besoin d'une meilleure connaissance et compréhension de la politique et réglementation affectant les GURT (Technologies génétiques restrictives faisant souvent référence à la technologie 'terminator');
- le changement souhaitable de la base de comparaison employée pour déterminer en quoi constitue un "nouvel aliment pour animaux";
- la valeur des motivations pour explorer plus en profondeur et les facteurs démotivants qui pourraient affecter l'investissement et l'innovation, aussi bien que les hausses

Forum National sur les Semences

Rapport de Réunion - Juillet 2006



Winnipeg 25-26 Juillet 2006

possibles de protection de la propriété intellectuelle qui garantissent aux participants de la chaîne de qualité qu'ils peuvent profiter de la valeur ajoutée associée à l'innovation dans la sélection végétale et la production de semences.

Décisions:

- ***Il a été convenu de former un Groupe de travail technique qui se pencherait et ferait des recommandations sur les améliorations possibles au niveau des normes actuelles stipulées dans la Loi sur les semences et reliées au Programme d'échantillonneur agréé, les Tables de classification et l'Ordre des semences de mauvaises herbes et les règlements pour l'étiquetage de Produit du Canada.***
- ***Un consultant sera engagé pour étudier horizontalement les Lois et règlements du fédéral régissant la semence, les aliments pour animaux et les grains dans le but d'identifier les incompatibilités ou autres éléments qui pourraient gêner les opportunités de production potentielle de valeur ajoutée. Le travail du consultant sera alors acheminé au Groupe de travail technique lequel déterminera les secteurs qui peuvent nécessiter des mesures additionnelles.***
- ***Un symposium d'un jour sera organisé avant la prochaine réunion du FNS pour élever la sensibilisation et la compréhension des GURT et l'environnement réglementaire autour d'elles. Le Forum pourra alors discuter quels seront les prochaines étapes, s'il y a lieu en ce qui attrait aux GURT.***
- ***Les membres du Forum étaient d'accord pour une prochaine discussion du FNS qui était nécessaire pour répertorier les questions non résolues reliées à l'Innovation et décider des étapes à venir.***
- ***L'ACIA émettra un document soulignant les préoccupations et les mesures potentielles reliées à l'annulation d'un enregistrement. Ce document sera soumis au Forum pour discussion.***
- ***L'ACIA préparera un document semblable sur l'utilisation des noms de variété pour la semence ordinaire à soumettre lors de la réunion du FNS à l'automne.***

Financement et chemin à suivre

Dale Adolphe a expliqué que la soumission du FNS pour un financement temporaire de la part du programme PASCAA d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est toujours à l'étude. Il est à souhaiter que son approbation se produira en septembre. L'Association canadienne des producteurs de semences travaille à élaborer une passerelle de financement en attendant. Une quatrième soumission de financement au PASCAA est actuellement en élaboration de la part du Comité de gestion; cependant, ce sera de même la dernière fois que le Forum pourra envisager cette source de financement, ainsi une autre source de financement durable à long terme sera requise.

Depuis la création du Forum national sur les semences (année financière 2004-05) jusqu'en juin 2006, les dépenses totales ont atteint environ 644 000\$. Un coût moyen par les réunions du Forum de 32 000\$ et de 26 000\$ pour les réunions du Groupe de travail.

Clyde Graham, de l'Institut canadien des engrais, a fait une présentation à propos du "Canadian Fertilizer Products Forum (CFPF)" qui a été proposé pour le secteur des engrais. Ils prévoient un budget de 800 000\$ budget pour deux ans et sont à la recherche d'un financement de 500 000\$ du PASCAA pour des activités comme des projets de recherche, communications, développement de politique et l'établissement d'un consensus. Les membres du CFPF devraient provenir d'une gamme d'associations agricoles, d'affaires, environnementales et municipales. Les départements et agences du gouvernement aussi bien que les universités et autres organismes peuvent être des membres ex-officio du CFPF. L'Institut canadien des engrais jouera le rôle de "proposateur" et d'implanter l'initiative, aussi bien que de gérer celui du secrétariat dans le but de limiter les frais généraux. M. Graham a mentionné qu'ils croyaient que leur approche est une façon "souple, rentable pour constituer un groupe comme celui-ci." Quelques-uns des membres du FNS ont exprimé leur intérêt face au modèle du CFPF, particulièrement pour les activités de communication proposées.

Concernant le financement à long terme du FNS, il y a une discussion au sujet de la possibilité du Forum de recevoir une certaine forme d'appui de la part de l'ACIA depuis que le FNS contribue au processus de développement de leur politique. Les délégués de l'ACIA ont indiqué que l'on ne devrait compter sur aucun appui financier pour la réunion de l'établissement des normes pour les organismes consultatifs, incluant une

exigence de présenter des recommandations aussi bien que la conformité aux exigences fiscales et administratives.

Décision:

- **Le comité de gestion, avec des commentaires de l'ACIA développera une proposition pour un modèle d'autofinancement à long terme à discuter lors de la prochaine réunion.**

Questions reliées à l'orientation

Une suggestion a été faite, dans l'intérêt de transparence pour inclure une liste des participants avec les rapports du Groupe de travail. Il y a eu une discussion dans un contexte plus large de participation (environ 250 organisations avisées, des invitations spécifiques expédiées à certaines), des préoccupations personnelles et si les individus devraient être nommés ou simplement les organisations qu'ils représentent. Une préoccupation a été exprimée à l'effet d'avoir des questions d'orientation soulevées ou débattues dans le contexte des autres points à l'ordre du jour avec aucun préavis.

Décision:

- **Une liste des participants (noms et alliance) sera attachée à tous rapports des prochaines réunions du Groupe de travail et du Forum. Une note explicative décrivant la taille des organisations avisées de la tenue de ces réunions par l'intermédiaire d'accusés ou invitations spéciales seront inclus.**
- **Les sujets d'orientation seront des points en attente à l'ordre du jour pour de futures réunions du FNS.**

Le format de la réunion du Forum (étalé sur deux jours) a été abordé. Quelques-uns ont préféré cette formule, tandis que d'autres – une faible majorité- ont mentionné qu'ils aimeraient mieux la formule d'une journée. Un formulaire d'évaluation a été distribué pour recueillir les commentaires à ce sujet et autres points de la rencontre de juillet.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du Forum se tiendra à la fin octobre ou au début novembre. Les points prévus à l'ordre du jour en ce moment comprennent:

- mise à jour de l'ACIA sur les résultats des consultations officielles pour sa Proposition

de moderniser le cadre de travail réglementaire de la semence;

- mises à jour sur le projet de PA du Conseil des grains du Canada et tout autre développement international;
- mise à jour sur la question des VCN; discussion et décision de convoquer à nouveau le Groupe de travail sur les VCN;
- discussion sur les prochaines étapes concernant les GURT, l'annulation d'un enregistrement et l'utilisation de noms de variété pour la semence ordinaire; et,
- budget à date et proposition de financement à long terme.

Forum National sur les Semences
Rapport de Réunion - Juillet 2006



Winnipeg 25-26 Juillet 2006